Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 9470765
Centre d'intérêt: 320

Association québécoise du personnel de direction des écoles.

Avis de l'AQPDE sur la formation des enseignantes et enseignants à l'éducation des adultes en formation générale / Association québécoise du personnel de direction des écoles. -- [Saint-Romuald] : L'Association, 1994.
3 p. ; 28 cm.

Titre de la couv.

Descripteur(s): Formation des enseignants * Formation générale * Politique gouvernementale * Education des adultes

La position de l'Association concerne trois points précis: 1- le contexte de l'éducation des adultes en formation générale; 2- l'orientation générale et les principes directeurs de la formation à l'éducation des adultes; 3- les compétences professionnelles attendues des enseignantes et des enseignants à l'éducation des adultes.

Type de document:

94-70765

Association québécoise
du personnel de direction
des écoles

Avis de l'AQPDE sur la formation des enseignantes et enseignants à l'éducation des adultes en formation générale.

Mars 1994

INTRODUCTION

Le ministère de l'Éducation a soumis à ses partenaires un document de consultation sur la formation des enseignants à l'éducation des adultes, souhaitant ainsi affirmer l'importance d'une formation particulière pour ce secteur de l'enseignement.

L'Association québécoise du personnel de direction des écoles s'est penchée avec intérêt sur ces propositions et présente ici sa position.

CHAPITRE - 1 -

Le contexte de l'éducation des adultes en formation générale

LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA POPULATION ADULTE

Dans le document de consultation, le Ministère précise que "l'hétérogénéité de cette population est telle qu'il est même préférable de parler des populations adultes, chacune ayant ses caractéristiques et ses objectifs spécifiques".[1]

Il nous apparaît inquiétant de constater que 30% de la clientèle adulte est formée de jeunes de 16 à 19 ans. Ces jeunes sont passés, pour la majorité d'entre eux, du secteur jeunes au secteur adulte sans interruption de leurs études. Nous croyons important, voire essentiel, qu'un jeune ne soit pas laissé à lui-même lorsqu'il souhaite quitter le secteur régulier en faveur des adultes. Il devrait y avoir rencontre et étude de cas obligatoire. Nous avons constaté que la pratique diffère totalement d'une école à l'autre et que dans les cas où une intervention immédiate a lieu, les chances sont élevées de maintenir le jeune au secteur régulier.

Bien que la Loi sur l'instruction publique permet à un jeune de 16 ans de fréquenter l'Éducation des adultes, ceci ne nous apparaît pas être la voie de salut. Nous croyons plutôt que le secteur jeune permet des possibilités d'adaptation qui doivent être exploitées au maximum avant d'être mises de côté en faveur d'une solution que les jeunes considèrent, à tort, plus facile.

---

[1] Document de consultation, MEQ, p.9

LE RÔLE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS

On définit le rôle de l'enseignant à l'éducation des adultes en terme de "guide, communicateur, animateur, soutien et évaluateur". Cette définition nous semble idéale mais difficilement applicable dans le contexte actuel où une approche individualisée (enseignement par module) est préconisée et où l'enseignant doit s'adresser à une clientèle diversifiée et ne suivant pas le même rythme d'apprentissage.

CHAPITRE - 2 -

L'orientation générale et les principes directeurs de la formation à l'éducation des adultes

UNE SOLIDE CULTURE GÉNÉRALE

Comme nous l'avons mentionné pour la formation des enseignants en adaptation scolaire et en formation professionnelle, la culture générale est importante pour s'assurer une base solide. Cette formation devra être également polyvalente, dans une certaine mesure, de façon d'une part à augmenter les chances d'emploi de l'enseignant et d'autre part, à répondre plus adéquatement aux nombreux besoins de la clientèle adulte.

VOIES D'AMÉNAGEMENT

Des deux voies d'aménagement proposées, la première retient davantage notre intérêt. Nous ne voyons pas l'avantage à former des enseignants spécialisés uniquement à l'éducation des adultes.

À notre avis, une solide formation de base additionnée à une formation andragogique correspond davantage à la réalité actuelle et aux besoins futurs de ce secteur de l'éducation.

CHAPITRE - 3 -

Les compétences professionnelles attendues des enseignantes et des enseignants à l'éducation des adultes.

A la fois les compétences de base et les compétences particulières proposées reçoivent notre aval. Plus particulièrement, nous tenons à insister sur celles reliées à l'andragogie et à la gestion de classe car elles sont en lien direct avec le type de clientèle et ses particularités.

CONCLUSION

L'Association québécoise du personnel de direction des écoles reçoit favorablement les propositions du ministère de l'Éducation en ce qui a trait à la formation des enseignantes et des enseignants en éducation des adultes.

Par ailleurs, nous avons voulu, dans le présent avis, formuler nos commentaires sur les points qui ont retenu davantage notre attention et sur lesquels des précisions s'imposaient.